

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PLOUGUERNEVEL

L'an deux mille quinze, le douze novembre à vingt heures

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GUÉGUEN Alain, Maire

Date de Convocation : 26 octobre 2015 - Date d'affichage : 26 octobre 2015

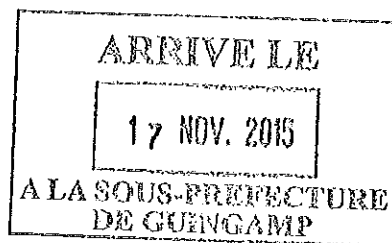
Nombres de Conseillers en exercice : 19 - Présents : 19 : Votants : 19

PRESENTS : GUÉGUEN Alain - LE YOUDEC Guy - PASCO Monique - BAQUER Jean-Pierre - CORGNIEC Magalie - QUERO François - - HAMON Stéphane - TASSET-LAMOTTE Céline - HINAULT Hubert - - LEFLECHE Sandrine - LOUCIF Maleck - FANIC Jean Luc - CUNDY Joan- PHILIPPOT Marie-Christine - LE GOUÉZ Pierre - GUILLOUX Patricia - PRIGENT Eric

ABSENTS : LEBEUL Anne-Laure donne procuration à CORGNIEC Magalie - OURVOUAI Sophie donne procuration à HAMON Stéphane

PASCO Monique a été élue secrétaire.

Membres en exercice	19
Présents	17
Votants	19
19	Voix pour
	Voix contre
	Abstentions



2015- 103 - AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le 13 octobre 2015, le Préfet des Côtes d'Armor a présenté une proposition d'évolution des périmètres des EPCI en Côtes d'Armor.

La proposition consiste, pour notre EPCI, à fusionner avec la Communauté de Commune de Callac-Argoat.

Les arguments présentés par le Préfet s'appuient sur l'existence d'enjeux et d'intérêts partagés entre les deux EPCI, à savoir:

- L'animation économique et l'emploi (pôle emploi et mission locale)
- Le désenclavement par la mise à 2X2 voies de la RN 164 au service de tout le centre ouest Bretagne
- L'accueil touristique par la complémentarité de l'Argoat avec l'attractivité du lac de Guerledan au sud
- La desserte de l'abattoir intercommunal de Rostrenen qui concerne, en partie, les éleveurs de Callac-Argoat
- Le pilotage du site Natura 2000 du Haut Blavet et la maison de la nature de Locarn
- L'identité paysagère du bassin granitique du nord de la CCKB qui est proche de celle de l'Argoat

En conclusion, le Préfet dit:

"Une ouverture de la CCKB à Callac-Argoat permettrait aux deux territoires de ne pas rester isolés, sans quitter le département ou étendre de manière trop conséquente les limites de l'élargissement de Guingamp communauté ou de la Cideral à une taille de territoire dont la gouvernance serait difficile. Leur fusion exprimerait une solidarité partagée au sein du Pays du centre ouest Bretagne".

Avant que le Préfet ne propose ce rapprochement entre les deux EPCI, Callac-Argoat, par délibération et, à l'unanimité, a rejeté cette hypothèse aux motifs:

De non fonctionnement économique entre les deux territoires Le bassin de vie de Callac est pour grande partie celui de Carhaix, à un niveau moindre celui de Guingamp mais en aucun cas celui de Rostrenen dans la mesure où il n'existe aucune infrastructure routière avec la CCKB

Sur l'ensemble du département, la proposition du Préfet crée des nouvelles aires géo-démographique allant de 150 000 à 50 000 habitants.

La fusion de la CCKB et Callac-Argoat atteint péniblement les 25 000 habitants.

Notre territoire se retrouve ainsi esseulé, coincé aux confins du département et sans réel intérêt pour les autres territoires du département et ainsi sans grande perspective.

Le risque de l'isolement générant celui du déclin sur un territoire qui cumule, déjà, un nombre important de handicaps comme en témoignent plusieurs études (cf le panorama social des Côtes d'Armor).

Par ailleurs, l'interdépartementalité est une réalité évidente sur notre territoire.

Il suffit de regarder comment les administrés se déplacent pour leurs diverses démarches.

Dans les anciens cantons de Maël-Carhaix et Rostrenen, les usagers se déplacent facilement vers l'ouest (Carhaix) et pour une moindre partie vers le sud (Gourin et Pontivy).

Les anciens cantons de Gouarec et Saint-Nicolas du Pélem sont, respectivement, plus attirés vers l'est (Mur de Bretagne, Pontivy) et le nord (Guingamp).

Ni Pontivy Communauté, ni la Cideral, ni le Roi Morvan, pas plus que Guingamp communauté n'ont manifesté d'intérêt d'ouverture vers la CCKB.

Seul, Poher Communauté, à quelques jours de la présentation de la proposition de carte par le Préfet des Côtes d'Armor, a proposé un regroupement d'EPCI en centre ouest Bretagne (Poher communauté, Callac-Argoat, communauté de communes de Le Huelgoat, CCKB).

Cette proposition de créer un EPCI "trans frontières départementales" (45 000 habitants) en centre ouest Bretagne est l'occasion unique de réaliser un territoire qui puisse permettre à la Bretagne intérieure de peser dans le concert des EPCI qui nous entourent.

La réalisation de ce nouveau périmètre doit être sous-tendu par un projet de territoire fédérateur dont la colonne vertébrale permettrait de répondre aux problématiques qui sont communes à ces 4 EPCI (l'économie, le transport, le vieillissement de la population, l'habitat, la transition énergétique, le numérique, l'enfance jeunesse,) et qui ont déjà développé des habitudes de travail en commun.

Eu égard au constat évoqué ci-dessus, Le Conseil Municipal de Plouguernevel, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents demande au Préfet de proposer une évolution du périmètre communautaire de l'EPCI du Kreiz Breizh associant la CCKB, Poher communauté, Callac-Argoat, la communauté de commune du Huelgoat. Ce périmètre pouvant même être ouvert à d'autres EPCI situées sur la partie plus à l'ouest.

Pièce expédiée à la Sous-Préfecture
de GUINGAMP et publiée
le 24 septembre 2015

Pour copie conforme
Le Maire,
GUÉGUEN Alain.

